

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DU JURA

**Dossiers individuels de mineurs placés sous main de justice
1971-1987**

**Versement de la Direction départementale de la protection judiciaire de la jeunesse
du Jura**

(2164W)

(3,10 ml)

REPERTOIRE NUMÉRIQUE DÉTAILLÉ

Etabli par CHRISTIAN ROCHET,
Attaché de conservation du patrimoine

Sous la direction de Patricia Guyard,
Directrice des Archives départementales du Jura

Montmorot
2015

BREVE PRESENTATION

Jusqu'au XIX^e siècle, les mineurs délinquants étaient couramment emprisonnés dans les mêmes établissements que les adultes. Progressivement sont établis des établissements spécialisés ou des sections pour enfants dans les prisons (colonies pénitentiaires et correctionnelles), ou encore des colonies agricoles chargées de rééduquer les mineurs par le travail et l'apprentissage. En 1934, les enfants de la colonie pénitentiaire de Belle-Île-en-Mer se révoltent contre leurs conditions de détention. Une large campagne de presse conduira à la fermeture de ces "bagnes d'enfants". Sous la pression de l'opinion publique sensibilisée au sort des mineurs, s'ébauche une réforme qui verra le jour en 1945. Une réforme fondamentale de la justice pénale est donc entreprise.

L'ordonnance du 2 février 1945, texte fondateur de la justice des mineurs, pose le principe de la primauté de la mesure éducative sur la sanction.

Cette réforme aboutit à l'installation dans chaque département de tribunaux pour enfants et à l'institution d'un juge spécialisé, le juge des enfants. Parallèlement une administration spécialisée, indépendante de l'Administration pénitentiaire, est instituée au ministère de la Justice : la Direction de l'éducation surveillée, aujourd'hui appelée la Direction de la protection judiciaire de la jeunesse, dont l'objectif est de mettre en œuvre le droit à l'éducation pour les mineurs délinquants.

En 1958, le domaine d'intervention de la justice des mineurs est étendu à l'enfance en danger. L'ordonnance du 23 décembre 1958 donne compétence au juge des enfants pour prendre des mesures éducatives à l'égard des jeunes en danger.

La loi du 9 septembre 2002 modifiant l'ordonnance du 2 février 1945 confère de nouvelles missions à la Protection Judiciaire de la Jeunesse.

- intervention des éducateurs de la Protection judiciaire de la jeunesse dans les quartiers des mineurs.
- Présence des éducateurs de la Protection judiciaire de la jeunesse dans les établissements pénitentiaires spécialisés pour les mineurs.
- Mise en place des centres éducatifs fermés.

Il s'agit ici d'un premier versement de la Direction départementale de la protection judiciaire de la jeunesse du Jura. Ce versement, effectué le 9 février 2009, représente 3,10 mètres linéaires de documents. Il est composé uniquement de dossiers individuels ouverts entre 1971 et 1987 concernant des mineurs délinquants ou protégés (mineurs en danger) confié par la Justice à l'administration de la protection judiciaire de la jeunesse du Jura ; chaque dossier est susceptible de contenir : ordonnances ou jugements, enquêtes sociales, rapports des éducateurs. Ces dossiers sont classés par ordre chronologique ; il en existe une liste nominative, non accessible au public. Pour toute recherche d'un dossier individuel, s'adresser au président de salle.

Le délai de libre communication de ces dossiers est de 100 ans à compter de leur clôture, conformément à la législation en vigueur. Certains dossiers peuvent contenir des rapports médicaux, ces derniers seront donc librement communicables 120 ans à compter de la date de naissance de la personne concernée ou 25 ans après son décès.

REPertoire NUMERIQUE SIMPLE

Dossiers individuels de mineurs placés sous main de justice et confiés à la Direction de la protection judiciaire de la jeunesse

2164 W 1-21	Mineurs en danger	1971-1987
2164 W 1		1971-1976
2164 W 2		1977
2164 W 3		1978
2164 W 4		1979
2164 W 5		1980 : patronymes de A à K
2164 W 6		1980 : patronymes de L à V
2164 W 7		1981 : patronymes de A à MA
2164 W 8		1981 : patronymes de ME à Z
2164 W 9		1982
2164 W 10		1983
2164 W 11		1984 : patronymes de A à G
2164 W 12		1984 : patronymes de L à T
2164 W 13		1985 : patronymes de A à CH
2164 W 14		1985 : patronymes de CO à MA
2164 W 15		1985 : patronymes de ME à Z
2164 W 16		1986 : paronymes de A à DJ
2164 W 17		1986 : patronymes de DU à LE
2164 W 18		1986 : patronymes de LU à V
2164 W 19		1987 : patronymes de A à DAN
2164 W 20		1987 : patronymes de DAR à L
2164 W 21		1987 : patronymes de M à Z
2164 W 22-37	Mineurs délinquants	1973-1987
2164 W 22		1973-1976
2164 W 23		1977
2164 W 24		1978 : patronymes de A à C
2164 W 25		1978 : patronymes de D à G
2164 W 26		1978 : patronymes de H à Z
2164 W 27		1979 : patronymes de A à D
2164 W 28		1979 : patronymes de F à S
2164 W 29		1980 : patronymes de B à K
2164 W 30		1980 : patronymes de L à W
2164 W 31		1981
2164 W 32		1982
2164 W 33		1983
2164 W 34		1984
2164 W 35		1985

2164 W 36
2164 W 37

1986
1987